

 Altinach • Fulleren • Manspach • Mertzen • Saint-Ulrich • Strueth	COMPTE-RENDU 3e CONSEIL D'ÉCOLE 24 juin 2025	RPI des Sources ce.0680459e@ac-strasbourg.fr École de Manspach 03 89 25 17 12 École de Fulleren 03 89 07 29 20 École d'Altenach 09 66 95 18 71 École de Strueth 03 89 25 00 37
--	---	--

Présents :

Sébastien Klein, directeur du RPI des Sources
 Sylvie Philipp, enseignante
 Lydie Wiest, enseignante
 Martine Schwartzentruber, ATSEM
 Audrey Schleiffer, déléguée de parents titulaire
 Caroline Ettlin, déléguée de parents titulaire
 Véra Baltazar, déléguée de parents titulaire
 Marie Meister, présidente du SIS
 Nathalie Verrier, 1ère adjointe au maire de Manspach
 Angélique Kloetzlen, 1^{ère} Adjointe au maire de Mertzen
 Patrick Clory, maire de Fulleren
 Régis Ettlin, président de l'association TREMA

Anne Eschenbrenner, enseignante,
 Bénédicte Wamster, enseignante
 Gwendoline FREY, enseignante

Marina Peduzzi, déléguée de parents titulaire
 Lena Brun, déléguée de parents titulaire
 Marie-Claire Delannoy, déléguée de parents titulaire
 Jean-Jacques Mathieu, vice-président du SIS
 Daniel Dietmann, maire de Manspach,
 Jean-Luc Lamère, maire d'Altenach
 Marc Parent, maire de Saint-Ulrich

Absents excusés :

Mme VIDAL-OLIVIER, IEN Altkirch
 Alice Checa, enseignante
 Ida Viron, ATSEM
 Elodie Denhez, ATSEM
 Séverine Marguier, AESH

Alexandra Friehe, enseignante
 Alexandre Bellier, enseignant
 Marie De Abreu, ATSEM

Cathy Bilger, AESH

Le directeur M Klein ouvre ce conseil d'école à 20h05 en excusant les personnes nommées ci-dessus.

Partie institutionnelle

- **Présentation des diverses actions de l'année en matière d'environnement et d'écologie par les écodélégués dans le cadre de la labellisation E3D.**

Classe des PS/GS à Altenach

Cette année, les élèves de l'école maternelle d'Altenach ont mené plusieurs actions concrètes pour protéger la planète et découvrir les gestes du développement durable.

Tri des déchets

- Mise en place du tri dans la classe.
- Étiquettes avec **des dessins au-dessus de chaque poubelle** pour aider les enfants à bien jeter au bon endroit, même sans savoir lire.

Réduction du gaspillage

- Limitation de l'usage des essuie-mains à **deux morceaux** maximum après le lavage des mains.

Création d'un potager

- **Semis en classe**, puis plantation dans le **potager scolaire** près de la Mairie.
- Les enfants apprennent à **prendre soin des plantations** (arroser, désherber, observer).
- Plantation de **maïs pour créer de l'ombre naturelle**.
- Préparation d'un **paillage** pour limiter l'arrosage.

Découverte de l'alimentation durable

- Comprendre que cultiver ses légumes, c'est :
 - Réduire les transports,
 - Favoriser une **alimentation saine et locale**,
 - Respecter la nature.

Projet Abeilles – partenariat avec la Maison de la Nature

- Les enfants ont découvert que **les abeilles sont menacées** et ont réfléchi à des moyens de les protéger.
- Création d'un **jardin accueillant pour les insectes pollinisateurs** :
 - **Prairie fleurie semée** à côté du potager.
 - **Terriers pour les bourdons**.
 - **Zones d'herbes non tondues**
- Mise en place d'une **ruche pédagogique**, financée par la **Mairie d'Altenach**, installée par **l'adjoint au maire apiculteur**.

Ces projets ont permis aux enfants de mieux comprendre le rôle de la nature, d'agir pour la préserver, et de devenir fiers de leurs petites actions pour un monde plus durable   

Classes de Fulleren :

- 11 mars 2025 : animation sur le tri des ordures ménagères résiduelles avec Alexandre Martini, responsable du centre de valorisation de Retzwiller.
- 13 mai 2025 : animation sur la durée de vie des déchets dans la nature et la diminution des déchets produits à la maison avec Mme Ettlin.

Nous allons vous expliquer un atelier.

La maman de Jade (ou parfois des élèves) lisait une histoire d'école dans laquelle il y avait des noms de déchets.

Il fallait mettre les déchets sur la balance pour les peser.

Combien pèsent les déchets « fabriqués » à l'école en une journée par un élève ?

Réponse : 47 grammes par élève en une journée

(environ 1kg pour notre classe en une journée)

Dans un autre atelier, avec le papa de Daphné et Diane, il fallait mettre des cartes avec des dessins de déchets dans l'ordre où ils disparaissent dans la nature.

Il y avait une affiche « nous pensons » et une deuxième affiche « en vrai ».

Il y avait des grands nombres : par exemple une bouteille en verre met 4 000 ans pour disparaître dans la nature !!!

- 25 mai 2025 : le cadeau de fête des mères a été « fait maison » et emballé dans un tissu réutilisable (furoshiki).
- 27 mai : animation avec Mme Ettlin sur le principe du « zéro déchet » et ses 5 actions (les 5 R) : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre. Un piquenique « zéro déchet » est en projet.
- Tout au long du 2^e semestre, les écodélégués ont été vigilants au respect du tri des déchets dans les différentes poubelles de la classe.

Classe de Strueth :

- Plantation d'arbres dans la forêt pendant l'école du dehors
- Observation des petites bêtes dans la forêt et dans la cour de l'école
- Présence d'un hôtel à insectes dans la cour
- Plantation de haricots dans les carrés potagers
- Fabrication de fleurs à partir de déchets pour l'exposition de Colmar
- Apprentissage du tri des déchets
- Réalisation de dessins d'animaux de la nature
- Organisation d'un jeu de loto sur le thème du printemps

Classes de Manspach :

- Sortie au centre de valorisation des produits résiduels de Retzwiller pour comprendre le fonctionnement du tri des produits résiduels.
- Utilisation gobelets réutilisables

• Approbation du compte rendu du conseil d'école du 11 mars 2025.

Le compte-rendu du conseil d'école du 11 mars dernier est validé à l'unanimité.

• Bilan du 3e exercice incendie.

Les exercices incendie ont eu lieu jeudi 12 juin pour les sites scolaires de Fulleren, Manspach et Strueth, et le mardi 17 juin pour Altenach (ils étaient en sortie scolaire le 12 juin).

Ces exercices ont été réalisés de manière totalement inopinée, personne n'ayant été prévenu.

Les dispositifs de déclenchement incendie ont été utilisés sur les 4 sites. Pour les classes de maternelle, ce sont des ATSEM qui ont déclenché l'alarme. A Fulleren, c'est une AESH qui s'en est chargé. Merci à ces 3 personnes pour leur aide dans la réussite de ces exercices inopinés, les enseignants et les élèves ne devant pas être prévenus. A Manspach, je me suis chargé du déclenchement.

Toutes les classes ont été évacuées en moins de 40 secondes, dans le calme.

• Passage de la conseillère en prévention sécurité dans les 4 écoles du RPI.

Suite à l'enquête d'auto-évaluation des mesures de sécurité pour les 4 sites scolaires et suite à la venue de Mme l'inspectrice de circonscription à l'école de Manspach, cette dernière m'a demandé de prendre contact avec Mme Karine Laignel, conseillère en prévention sécurité pour le sud du Haut-Rhin. Elle passera dans les écoles selon ses disponibilités, probablement avant la fin de l'année 2025. Elle prendra attache avec le SIS et les mairies avant sa venue.

Partie pédagogique

• Les effectifs pour la rentrée 2025 et la répartition des classes.

Aucune mesure particulière n'a été formulée pour notre RPI qui pourra donc faire sa rentrée avec 2 classes de maternelle et 4 classes d'élémentaire comme cette année.

Les prévisions d'effectifs ont été très fluctuantes tout au long de ces dernières semaines. Plusieurs élèves partiront à l'issue de l'année scolaire et beaucoup d'autres rejoindront les rangs de nos élèves à la rentrée. Il reste un élève qui n'est pas encore officiellement inscrit car la famille n'est pas certaine d'arriver au terme des travaux de rénovation de leur maison avant le 1^{er} septembre (arrivée dans tous les cas avant fin septembre), mais je l'ai quand même compté dans les effectifs des classes.

Cela donne les effectifs suivants pour la rentrée 2025

PS	13
MS	18
GS	15
Total maternelle	46

CP	9
CE1	24
CE2	19
CM1	16
CM2	17
Total élémentaire	85

Total : 131 élèves

La répartition des classes validée en conseil de maitres est donc la suivante :

Mme Wiest sera en charge de la classe de PS/MS à Strueth avec 5 petits et 18 moyens soit 23 élèves.
Mme Philipp sera en charge de la classe de PS/GS à Altenach avec 8 petits et 15 grands soit 23 élèves.
Mme Frey complètera Mme Philipp les lundis et Mme Wiest les mardis.
Mme Eschenbrenner sera en charge de la classe de CP/CE1 à Fulleren avec 9 CP et 12 CE1 soit 21 élèves.
M Klein sera en charge de la classe de CE1/CE2 à Fulleren avec 12 CE1 et 9 CE2 soit 21 élèves.
Mme Frieß sera en charge de la classe de CE2/CM1 à Manspach avec 10 CE2 et 11 CM1 soit 21 élèves.
Mme Wamster sera en charge de la classe de CM1/CM2 à Manspach avec 5 CM1 et 17 CM2 soit 22 élèves.

Les répartitions des différentes classes et les listes de matériel pour la rentrée scolaire seront transmises aux parents par mail avant la fin de l'année scolaire.

• Visite des classes de maternelle et rentrée échelonnée pour les futurs élèves de petite section.

La visite des classes de maternelle pour les futurs élèves de petite section et leurs parents (Strueth ou Altenach selon la répartition) a eu lieu aujourd'hui de 16h30 à 17h30.

En raison des effectifs de petite section assez faibles, il n'y aura pas de rentrée échelonnée cette année. Pour les élèves de PS, un seul parent (sans petit frère ou petite sœur) sera autorisé à rester en classe jusqu'à 9h30 le lundi 1^{er} et 9h le mardi 2 septembre pour permettre aux enfants une arrivée en classe sereine.

- **Le point sur les projets et sorties pédagogiques de cette fin d'année.**

- Classe de PS-MS :

Finalisation du projet « école du dehors » vendredi 20 juin lors d'une sortie en forêt avec les parents. 21 adultes accompagnaient 21 enfants pour faire 8 ateliers différents en forêt.

Sortie de fin d'année au vivarium du moulin jeudi 26 juin sur le thème des petites bêtes du jardin pour faire un parallèle avec les petites bêtes de la forêt observées tout au long de l'année.

- Classe de PS-GS :

Il y a eu 7 séances avec la Maison de la Nature, très intéressantes pour les enfants comme pour les adultes accompagnants. Les élèves ont pu apprendre entre autres la morphologie de l'abeille ainsi que ses différents « métiers » tout au long de sa vie. Le point final de ces séances a été le 23 juin où les élèves ont assisté à l'inauguration de la ruche pédagogique aux abords de la mairie. On leur a aussi présenté la zone non fauchée ainsi que celle qui a été semée en prairie fleurie pour permettre aux abeilles de butiner.

La sortie de fin d'année a eu lieu à la MNS le 12 juin avec des ateliers à l'ombre de la forêt.

Mme Philipp remercie la commune d'Altenach et M Werner, l'association TREMA, l'association *Les fourmis* de Fulleren ainsi que le SIS pour leurs participations financières à la réalisation de ces projets autour de l'abeille.

- Classes de CP et CE1/CE2 :

Mme Eschenbrenner a présenté une comédie musicale avec ses élèves sur le thème « l'école c'est du sport ! ». Remerciement à l'association « les fourmis » qui a financé les boissons à l'issue du spectacle, remerciements également aux parents qui ont confectionné des cakes pour la collation à l'issue du spectacle (le reste de la collation étant financée par la coopérative scolaire).

Sortie de fin d'année à Electropolis mardi 1^{er} juillet.

- Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 :

Sortie au théâtre de la Sinne le pour voir une pièce de théâtre : « *la poupée de Monsieur K* ».

Participation au concours de dessin du Crédit Mutuel, remise des diplômes et des lots le 4 juillet.

Sortie de fin d'année à l'acropark de Burnhaupt-le-Haut le jeudi 26 juin.

Les CM2 ont visité le collège de Seppois-le-Bas le 27 mai toute la matinée + repas à la cantine. Ils ont aussi participé à une après-midi sportive avec une éducatrice sportive le vendredi 6 juin.

L'ensemble des enseignants remercie chaleureusement le SIS pour le financement des transports pour les sorties de fin d'année ainsi que l'association TREMA qui a pris en charge les frais d'inscription liés à ces sorties.

- **Enseignement de la natation pour l'année scolaire 2024/2025.**

Un créneau nous a été attribué à la piscine de Delle, le mardi de 10h20 à 11h00 dans l'eau, du 9 septembre au 12 décembre 2025 inclus soit 12 séances. Les classes qui feront natation sont celles de Mme Wamster et Mme Frieh. M Klein s'occupera de réserver le transport pour ces séances de natation. Les enseignants remercient le SIS qui finance intégralement ces séances de natation (transport et piscine).

• Nouveaux programmes à la rentrée 2025.

Les enseignants du RPI ont été formés sur les nouveaux programmes de mathématiques et de français qui prennent effet à la rentrée 2025 pour les classes de cycle 1 et 2 (soit de la petite section au CE2).

Une part plus importante a été faite au vocabulaire (pour palier à l'appauvrissement du lexique des enfants) et à la manipulation et la technique des schémas en barre pour la résolution de problèmes.

Il y a aussi pour tous les niveaux un programme détaillé pour l'Education à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) qui prendra effet dès la rentrée prochaine. C'est le nouveau nom de « l'éducation à la sexualité » qui n'apparaît officiellement qu'à partir du collège.

Le programme repose sur trois principes : l'unité, la progressivité, la complémentarité.

Le programme repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux et des moments d'enseignement :

- se connaître, vivre et grandir avec son corps ;
- rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ;
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Le programme détaille une séance obligatoire par année et pour chacun des 3 axes soit 3 séances obligatoires annuelles.

• Les APQ (activités physiques quotidiennes).

Certains parents d'élèves ont fait remonter aux déléguées que les APQ n'étaient pas mises en place dans les classes du RPI. Les enseignants présents sont bien conscients des directives de l'Education Nationale. Mme Eschenbrenner a expliqué qu'elle avait mis ces APQ en place en début d'année pour faire le lien avec la motricité pratiquée en maternelle. Ces APQ avaient été mises en lien avec des mathématiques. A partir de la période 3, elle a arrêté puisque la préparation de sa comédie musicale pouvait être considérée comme du temps d'EPS.

Les autres enseignants ont indiqué qu'ils avaient priorisé les temps d'apprentissage par rapport aux APQ puisque le temps imparti dans une semaine n'est pas extensible.

L'an prochain, les enseignants s'engagent à faire davantage d'APQ, en les couplant avec des mathématiques (calcul mental par ex). Ils tiennent cependant à noter que les 2 récréations quotidiennes à Fulleren et à Manspach sont très sportives, une très grande majorité des élèves jouant au foot ou au ballon prisonnier 2x15 minutes par jour (avec une caisse de matériel sportif mis à disposition des élèves avec des jeux supplémentaires).

• Dotation en matériel de captation sonore dans le cadre du TER.

Dans le cadre du TER, les enseignants du RPI ont eu 6h de formation sur la webradio. Il nous a été présenté du matériel de captation sonore afin de réaliser des enregistrements comme dans un studio mais aussi en extérieur avec des enregistreurs mobiles (un par site scolaire). Un achat de matériel pour la somme de 1650€ est en cours, financé entièrement par les crédits alloués au TER.

Dans le cadre de cette formation, d'autres activités ont émergé pour l'utilisation de ce matériel, en plus de la webradio : sonorisation d'albums et de contes en maternelle et en élémentaire, mise en voix de comptines et poèmes voire de chants, enregistrement d'un conte avec sons de la forêt en fond sonore, réalisation de pubs sonores, captation de sons de la nature pour créer des quiz sonores.

Partie fonctionnement de l'école

• Modification du taux de décharge de direction.

Lors du dernier comité départemental qui a travaillé sur la carte scolaire, et vu la disponibilité des personnels enseignants dans le département, il a été décidé que les directeurs de RPI déconcentrés (plusieurs sites scolaires éloignés les uns des autres) en zones fortement rurales bénéficieraient d'un temps de décharge supplémentaire. M KLEIN sera donc déchargé à 50% (au lieu de 33%) à partir de la rentrée, soit 2 jours complets par semaine. Pour le moment, les jours de décharge et la personne qui le complètera ne sont pas encore connus.

• Les travaux du SIS, le mot de la présidente Mme Meister.

- Mme Meister indique que pour l'année scolaire 2025/2026, la piscine de Delle avait initialement proposé des créneaux pour 12 semaines à 2 séances par semaine soit 24 séances au total, ce qui représentait un coût trop élevé pour le SIS qui a déjà voté son budget 2025. Mis à part le coût, cela impactait aussi fortement l'entrée dans les apprentissages pour les élèves des classes de Manspach. Il a donc été décidé avec M Klein de ne conserver qu'une séance par semaine soit 12 séances au total.

- Pour information, les 2 enseignantes de Manspach ont reçu chacune un nouvel ordinateur pour remplacer les anciens devenus vieillissants et très lents.

- En ce qui concerne l'accueil du matin, un mail sera envoyé aux familles très rapidement. Il y a déjà 9 enfants d'inscrits pour l'année prochaine, dont 8 viendront tous les matins (contre 5 cette année).

- En ce moment ont lieu les entretiens individuels avec les ATSEM et les animatrices de l'accueil du matin pour faire le bilan de cette année et définir les objectifs pour l'année à venir.

L'ouverture du recrutement a été faite pour le mi-temps d'ATSEM non-pourvu à ce jour de manière définitive puisque la personne en place sur le poste n'est pas titulaire et arrive en fin de contrat.

- Mme Meister indique que le protocole d'utilisation du budget SIS par les enseignants fonctionne, les enseignants communiquent les commandes passées puis réceptionnées. Il faudra palier à la fermeture des établissements Ellenbach à Aspach en ouvrant un compte chez d'autres fournisseurs locaux ou en ligne pour les approvisionnements en fournitures scolaires.

- Mme Meister termine en faisant le bilan des transports scolaires dans le RPI : de nombreuses incivilités ont été constatées tout au long de l'année, un élève ayant même été blessé à la tête suite à chute dans le bus due à une grosse bousculade. Ceci ne pouvant pas perdurer dans l'état, un nouveau règlement du bus va voir le jour et sera transmis aux familles. L'un des grands changements sera que l'ATSEM en charge de l'accompagnement ne descendra plus du bus aux arrêts afin de pouvoir placer les enfants au fur et à mesure qu'ils montent dans le bus. Il sera donc demandé aux parents des plus petits de bien vouloir les aider à monter l'escalier. Les plus grands devront se ranger dans le calme sans quoi ils ne seront plus autorisés à monter, ceci pour mettre fin aux bousculades qui ont pu se produire. En espérant une prise de conscience de tous et une nette amélioration des comportements l'an prochain.

• Le budget et actions de l'OCCE et les actions de l'association TREMA.

OCCE :

- La vente des chocolats de Pâques a généré un bénéfice de seulement 41€43. Seules 16 commandes ont été passées par les 100 familles que compte le RPI. Le directeur avait fait le choix de faire une action 100% numérique pour diminuer la quantité de papier générée par les catalogues. Les familles semblant ne pas avoir adhéré au concept, la vente n'est pas sûre d'être renouvelée l'année prochaine.

- La vente de photos de classe et autres objets associés a connu un grand succès et généré un bénéfice net de 1392€60 soit environ 230€/classe.
- Mme Wiest informe les membres du conseil d'école de la nouvelle politique tarifaire appliquée aux coopératives scolaires par le Crédit Mutuel depuis le 1^{er} janvier 2025 à savoir des frais de 25 cents par chèque déposé et 6€25 par dépôt d'espèces (billets ou pièces) en plus de frais de gestion de compte de 2€15 par mois. Cela a généré un coût de 16€50 pour les 5 premiers mois de l'année (mois « calmes ») et de 35€ pour le seul mois de juin. Mme Wiest a lu un courrier type de l'OCCE pour se plaindre de ces frais. L'ensemble des déléguées de parents d'élèves ont donné leur accord pour la signature de ce courrier qui sera envoyé au Crédit Mutuel de Dannemarie qui gère notre compte OCCE.

TREMA :

Régis Ettlin, président de l'association de parents d'élèves TREMA, nous fait un bilan des dernières actions.

- La kermesse de vendredi 27 juin réunira pas loin de 400 personnes, adultes et enfants confondus. Malgré cela, M Klein se joint à lui pour déplorer le manque de volontaires pour tenir les stands entre 17h30 et 21h20. Une mention en ce sens sera rajoutée au document de pré-inscription l'an prochain.
- L'année scolaire à venir, TREMA fera 2 ventes de fromage, avec distribution aux familles les derniers samedis avant les vacances de la Toussaint et des vacances d'hiver.
- Au total cette année, l'association a participé à hauteur de 2250€ aux entrées pour les sorties de fin d'année (le transport étant payé par le SIS) mais aussi pour les projets *Ecole du dehors* ou *le projet abeilles avec la MNS* des classes de maternelle.

• Modalités en cas d'absence d'un élève d'élémentaire sans information de la part des parents.

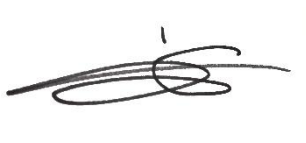
Les délégués de parents d'élèves ont proposé ce point à l'ordre du jour : pour rappel, le protocole actuel demande aux familles de prévenir les écoles de l'absence d'un élève par téléphone au cours de la première demi-journée d'absence. Ceci n'est à ce jour pas toujours respecté, les absences étant même excusées par mail sur la boîte mail du directeur qui ne regarde pas forcément ses mails chaque demi-journée. Il a donc été défini la mesure suivante :

Afin de sécuriser l'arrivée des élèves à l'école dans leur classe respective, il est demandé impérativement aux parents d'excuser les enfants absents avant 9h pour une absence du matin ou 14h30 pour une absence de l'après-midi, en appelant obligatoirement l'école de l'enfant. Passé ce délai, et dans la mesure du possible, l'enseignant de la classe appellera les responsables de l'élève pour avoir une justification de l'absence.

Cette mention sera portée au vote pour modification officielle du règlement intérieur du RPI des Sources lors du premier conseil d'école de l'année prochaine.

M Klein clôt la séance à 22h00 en invitant les participants à partager un moment convivial.

Sébastien KLEIN
Le directeur



Audrey Schleiffer
La secrétaire de séance

